

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Voté par le Conseil d'Administration d'Espace Libre. A lire attentivement, à compléter et signer

ADHÉSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

L'adhésion annuelle à Espace Libre au tarif de 1 euro est obligatoire dès lors que votre enfant mange 1 fois dans l'année à la cantine (cf Temps du midi) et pour participer à tous les autres accueils d'Espace Libre : Ile aux enfants, Copains d'abord et Espace Aventure. La somme d'un euro est à donner directement à l'enseignant.e de votre enfant.

DIFFÉRENTS ACCUEILS

ILE AUX ENFANTS *Accueil périscolaire du matin et soir*

LUNDIS - MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS MERCREDIS & VACANCES	7h15 à 8h45 & 18h00 à 18h30 7h15 à 9h00 & 17h00 à 18h30	Arrivées et départs échelonnés
--	--	-----------------------------------

TEMPS DU MIDI *Avant et après le déjeuner pour les enfants inscrits à la cantine*

LUNDIS - MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS <i>Aucune inscription nécessaire</i>
--

COPAINS D'ABORD *Accueil périscolaire après l'école*

Fin de classe Goûter Sans aide aux leçons Avec aide aux leçons	16h15 à 16h30 16h30 à 17h00 17h00 à 18h00 17h00 à 18h00	Les enfants jouent dans la cour de l'école Départ à 16h30 sans goûter ou à 17h après le goûter Départ possible à tout moment Aucun départ possible pendant les leçons entre 17h et 18h
--	--	--

ESPACE AVENTURE *Centre de loisirs*

MERCREDIS <i>Inscription minimum : 2 jours par mois</i> VACANCES SCOLAIRES <i>Inscription minimum : 2 jours par semaine</i>	9h à 17h	Accueil échelonné de 9h à 10h
--	----------	----------------------------------

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'URGENCE

Les fiches de renseignements et d'urgence sont obligatoires. Dans un souci de simplification pour les parents, Espace Libre partage les mêmes fiches avec les écoles maternelle & élémentaire de Charleval.

INSCRIPTIONS

Pour des raisons de sécurité le nombre de places est limité pour chaque accueil (sauf Temps du midi), c'est pourquoi l'inscription est **obligatoire** et **qu'aucun enfant ne sera accepté sans avoir été inscrit dans les délais impartis** : Passé le délai, les inscriptions seront définitivement clôturées.

Modalités :

- **Télécharger les fiches** sur le site web <https://www.espacelibrecharleval.fr>
(Également disponible en version papier à Espace Libre)
- **Remplir et transmettre la fiche** soit par mail à espacelibrecharleval@orange.fr soit directement en version papier à Espace Libre, ancienne gare, **au plus tard le vendredi midi qui précède l'inscription**.

En cas de planning à la semaine ou en cas de modification exceptionnelle du planning annuel, vous devez également effectuer cette démarche.

- **Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

ABSENCES

En cas d'**absence de votre enfant à l'école** ou si vous venez le chercher alors qu'il est inscrit à l'accueil Copains d'abord, il est **obligatoire de prévenir Espace Libre** par e-mail ou par téléphone : 02 32 49 96 19.

En cas d'**absence de votre enfant à l'accueil Espace Aventure** le remboursement ne sera pas automatique, cela sera éventuellement possible en fonction des frais engagés par l'association ou sur présentation d'un certificat médical.

CAS EXCEPTIONNEL

A titre exceptionnel si vous êtes confronté.e à un imprévu et sous conditions :

- D'avoir signé ce règlement intérieur,
- D'avoir complété et rendu les fiches de renseignement et d'urgence,
- D'avoir réglé l'adhésion de votre enfant à Espace Libre en septembre,
- Et dans la limite des places disponibles

Nous accepterons que l'enseignant.e de votre enfant le dépose à l'accueil des Copains d'abord à partir de 16h25, sans inscription. Cet accueil sera facturé.

FACTURATION ET PAIEMENT

Facturation mensuelle, fin de mois : Ile aux enfants et Copains d'abord.

Paiement à l'inscription obligatoire : Espace Aventure Mercredis et Vacances Scolaires.

Mode de règlement : Chèque, CB en ligne, chèques vacances ANCV, Espèces, Chèque Emploi Service Universel.

En cas de difficultés des solutions d'échelonnement sont possibles.

Pénalités Retards : Les animateurs terminent leur travail à 18h30, au-delà de 5mn de retard pour récupérer votre/vos enfant.s, un forfait sera facturé par enfant :

- De 6 à 15 mn de retard : 10 €
- De 16 à 30 mn de retard : 25 €
- De 31 à 45 mn de retard : 45 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Portes, barrières et portillons des écoles**

Pour des raisons de sécurité évidentes il est obligatoire de veiller à les refermer derrière vous.

- **Accueils Espace Aventure Mercredis et Vacances scolaires**

Chaque enfant devra obligatoirement avoir avec un sac à dos comprenant : un change, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une casquette, un habit de pluie et une gourde.

- **Pour l'ensemble de nos accueils :** Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la saison et à l'activité.
- **L'utilisation des téléphones portables par les enfants est interdite**

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à respecter toutes les clauses.

☐ J'autorise à **titre exceptionnel** en cas d'imprévu pour moi, l'enseignant.e à déposer de mon enfant à l'accueil Copains d'abord à partir de 16h25.

A Charleval, le :

Responsable légal.e

Nom :

Signature :